



ÉTAIENT PRÉSENTS COMMUNES DE : CHAMPAGNE SUR SEINE : MM. GONORD, DEMASSE, SOUVILLE, VERNERY, Mmes LABOUZ, WALTER- MORET LOING & ORVANNE (Commune Déléguée d'Écuellen) : MM. FONTUGNE, GIRAULT- MORET LOING & ORVANNE (Commune Déléguée d'Épisy) : M. BILLARD - LA GENEVRAYE : Mme PERINI - MORET LOING & ORVANNE (Commune Déléguée de Montarlot) : M. LÈUILLOT - MONTIGNY SUR LOING : Mme MONCHECOURT, M. MORISSEAU - MORET LOING & ORVANNE (Commune Déléguée Moret sur Loing) : MM. SEPTIERS, MAROTTE, BEL - NANTEAU SUR LUNAIN : M. GUIMARD - NONVILLE : M. BALLAND - PALEY : M. COCHIN - REMAUVILLE : M. LANNEAU - SAINT ANGE LE VIEIL : M. GASCUEL - SAINT MAMMÈS : MM. BRUMENT, MARTIN - THOMERY : MM. MICHEL, TROUBAT - TREUZY LEVELAY : M. CAUPIN - VENEUX LES SABLONS : MM. BLANT, ZUBALOF, Mmes ROOS, PARADIS, EPIKMEN - VERNOU LA CELLE SUR SEINE : M. MOMON, Mme BERGER - VILLE SAINT JACQUES : M. DUCHATEAU - VILLECERF : M. DEYSSON - VILLEMARÉCHAL : Mme KLEIN - VILLEMER : M. PICLIN

ÉTAIENT ABSENTS RÉPRÉSENTÉS COMMUNES DE : CHAMPAGNE SUR SEINE : Mme AUFILS pouvoir à M. DEMASSE - MORET LOING & ORVANNE (Commune Déléguée Ecuellen) : Mme ACHAINTE ROUSSET pouvoir à M. FONTUGNE - MORET LOING & ORVANNE (Commune Déléguée Moret sur Loing) : Mme ROUSSEAU pouvoir à M. BEL - SAINT MAMMÈS : Mme HARIVEL pouvoir à M. BRUMENT - VERNOU LA CELLE SUR SEINE : Mme FAIDER LOGET pouvoir à M. MOMON

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS COMMUNES DE : MORET LOING & ORVANNE (Commune Déléguée Moret sur Loing) : M. LABOUZE - SAINT MAMMÈS : M. SURIER - THOMERY : Mme DE LA FUENTE - VENEUX LES SABLONS : M. BÉNARD

ÉTAIENT ABSENTS COMMUNES DE : CHAMPAGNE SUR SEINE : Mme CASTANER - DORMELLES : M. LARGILLIÈRE - MONTIGNY SUR LOING : Mme JACQUENET- THOMERY : Mme FRIGNET

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION - MORET SEINE & LOING : MM. SUTY - LETULLIER - Melle SCHEFFER - Mmes NÉE - MATHIOT

Mme MONCHECOURT est élue secrétaire de séance.

Le Conseil Communautaire,

APPROUVE à l'unanimité le compte-rendu du Conseil Communautaire du 7 mars 2016.

EST INFORMÉ des décisions prises

n° 2016.05 du 26 février 2016

Signature d'une convention avec l'association « Groupement des amis de By » ayant pour objet le prêt de l'exposition intitulée « des technologies et des hommes » à titre gratuit du jeudi 10 mars - 9 h au mardi 15 mars 2016 - 17 h.

n° 2016.06 du 8 mars 2016

Signature d'une convention de prestation de services avec le Cabinet Michel KLOPPER pour une mission d'assistance et de conseil portant sur différents sujets touchant aux finances locales et qui incluent en particulier la réalisation de simulations fiscales et l'analyse des incidences financières et fiscales d'une extension du périmètre communautaire au 1^{er} janvier 2017.

Pour la réalisation de cette mission, les honoraires fixés par le Cabinet Michel KLOPPER sont les suivants :

- 1 220 € HT par jour de travail ;
- 80 € HT par aller et retour d'un consultant.

Le budget total de la mission ne pourra dépasser 24 950 € HT

n° 2016.17 du 18 mars 2016

Signature du marché n° 01/2016 à bons de commande avec la Société Elier Restauration présentant l'offre économiquement la plus avantageuse dans le cadre de la consultation en procédure adaptée lancée pour la fourniture de denrées alimentaires et aide à la confection des menus pour diverses structures du service Petite Enfance (montant estimatif annuel : 26 393,92 € HT).

Ce marché est conclu pour une durée d'une année à compter du 1 avril 2016. Il est renouvelable par période annuelle et par décision expresse sans que la durée totale ne puisse excéder 3 ans.

n° 2016.18 du 24 mars 2016

Signature d'une convention avec le Centre de Gestion de Seine et Marne relative à la mise en œuvre des prestations du service Pôle carrière. Le tarif des prestations pour l'année 2016 a été fixé par le Conseil d'Administration du Centre de Gestion.

Cette convention prend effet à compter de sa signature jusqu'au 31 décembre 2016. Elle est renouvelable par reconduction expresse pour une durée d'un an.

> TRANSPORTS

Réalisation de points d'arrêts – Demande de financements auprès du Syndicat des Transports d'Ile-de-France (STIF)

Le Président propose d'ajouter ce point à l'ordre du jour, s'agissant d'un complément à une délibération prise antérieurement. Il s'agit d'une information récente, raison pour laquelle le sujet n'a pas été inscrit à l'ordre du jour.
Accord à l'unanimité.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE le projet de création des points d'arrêts,

ACCEPTE que Moret Seine et Loing assure la maîtrise d'ouvrage des opérations,

AUTORISE Le Président à :

- inscrire les crédits nécessaires au budget de la collectivité,
- solliciter auprès du STIF, une subvention au taux maximum.

> INGÉNIERIE TECHNIQUE

Modification du seuil des marchés publics

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

AUTORISE Le Président à appliquer le règlement intérieur relatif à la passation des marchés publics.

Aménagement Gare routière « Veneux / Moret » - Demande de subvention

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE le projet de création d'une gare routière et de requalification des rues Victor Hugo et Berthelot,

ACCEPTE que Moret Seine et Loing assure la maîtrise d'ouvrage de ces aménagements,

AUTORISE Le Président à :

- inscrire les crédits nécessaires au budget de la collectivité,
- solliciter auprès du STIF, une subvention au taux maximum, pour ces opérations,
- rechercher des financements complémentaires.

> CENTRE SOCIAL

Règlement de fonctionnement et d'attribution des logements temporaires

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

AUTORISE l'application du règlement de fonctionnement.

➤ ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Désignation d'un représentant suppléant de la Commune Nouvelle Moret Loing et Orvanne, commune historique Moret sur Loing, au sein du SMEP, SMICTOM & Syndicat d'Aménagement de la Vallée de l'Orvanne

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DÉSIGNE M. Michel FOURNIER, en qualité de délégué suppléant, au sein du SMEP Seine et Loing, du SMICTOM de la Région de Fontainebleau et du Syndicat d'Aménagement de la Vallée de l'Orvanne pour représenter Moret Seine & Loing.

➤ FINANCES

Reprise et affectation des résultats 2015 des budgets principaux et annexes

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

AUTORISE à reprendre et à affecter, dès le budget primitif 2016, les résultats 2015, comme suit :

Budget Principal M14 de Moret Seine et Loing :

- C/ 001 – Excédent d'exécution de la section d'investissement : 861 262,23 € ;
- C/ 002 – Report à nouveau à la section de fonctionnement : 1 433 266,94 € ;

Budget Annexe M4 – Hôtel d'Entreprises de la CCMSL :

- C/ 001 – Déficit d'exécution de la section d'investissement : 20 031,01 € ;
- C/ 1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé : 20 031,01 € ;
- C/ 002 – Report à nouveau à la section de fonctionnement : 72 939,00 € ;

Budget Annexe M14 – Pôle Economique des Renardières :

- C/ 001 – Excédent d'exécution de la section d'investissement : 333 464,26 € ;
- C/ 002 – Report à nouveau à la section de fonctionnement : 24 244,58 € ;

Budget Annexe M14 – Zone Industrielle à Champagne sur Seine :

- C/ 001 – Déficit d'exécution de la section d'investissement : 2 999,16 € ;
- C/ 1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé : 2 999,16 € ;
- C/ 002 – Report à nouveau à la section de fonctionnement : 16 033,77 € ;

Budget Annexe M14 – CISPD de la CCMSL :

- C/ 002 – Report à nouveau à la section de fonctionnement : 519,73 €.

Fiscalité – proposition des taux 2016

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, APPROUVE

à la majorité (1 voix contre : M. VERNERY / 2 abstentions : Mmes BERGER et EPIKMEN) l'application du taux suivant :

- Taxe d'habitation à 8,46 % ;

à l'unanimité l'application des taux suivants :

- CFE à 25,95 % ;
- Taxe foncier bâti à 0,00 % ;
- Taxe foncier non bâti à 2,37 % ;
- TEOM conformément aux propositions.

Budgets principaux et annexes

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à la majorité (1 voix contre : M. BALLAND / 2 abstentions : Mmes BERGER et EPIKMEN)

APPROUVE les budgets suivants :

Budget principal

Section de fonctionnement	23 170 022 €
Section d'investissement	3 921 900 €

Budget annexe Office de Tourisme

Section de fonctionnement	233 130 €
Section d'investissement	0 €

Budget annexe Pôle Economique des Renardières

Section de fonctionnement	151 840 €
Section d'investissement	2 296 500 €

Budget annexe hôtels d'entreprises

Section de fonctionnement	229 286 €
Section d'investissement	1 371 180 €

Budget annexe ZI de CHAMPAGNE SUR SEINE

Section de fonctionnement	280 633 €
Section d'investissement	83 000 €

Budget annexe CISPD

Section de fonctionnement	2 519 €.
---------------------------	----------

Attributions des subventions et participations aux organismes pour 2016

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

AUTORISE l'attribution, pour l'année 2016, des subventions et participations aux associations comme indiqué dans le tableau (document en annexe).

Convention de fonds de soutien – SFIL

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

AUTORISE Le Président à signer le protocole d'accord avec la SFIL pour valider et finaliser le dossier d'aide financière auprès de l'Etat.

Aucune question n'étant posée, la séance est levée à 21 h 40.





SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS VERSEES DANS LE CADRE DU BUDGET

ANNEE 2016

Bénéficiaires - C/ 65738		Montant 2015	Montant 2016	Observations
	Collège Alfred Sisley - Moret sur Loing	8 732 €	8 732 €	
	Collège Fernand Gregh - Champagne	9 474 €	9 474 €	
	Collège Jacques Prévert - Lorrez le Bocage	0 €	1 000 €	Montant à définir - En cours d'instruction
	Collège E. Triolet - Varennes sur Seine	0 €	580 €	Délibération du 15 Décembre 2014 et Convention
	Palme Aquadémique	1 525 €	1 525 €	
	Association Stand de Tir	2 487 €	2 487 €	
	Ecoles et Conservatoires de Musique	100 498 €	100 498 €	Subventions réparties en fonction de critères
Répartition	Champagne sur Seine	21 142 €	21 142 €	
	Musique en Seine	30 310 €	30 310 €	
	Accord (Thomery/Veneux)	38 336 €	49 046 €	Intégration EMBL en 2016
	Montigny sur Loing (EMBL)	10 710 €	0 €	

Bénéficiaires - C/ 6574		Montant 2015	Montant 2016	Observations
	Act'Art - Scènes rurales	8 500 €	7 500 €	6 représentations à 1 250 €
	Paris Plus	4 575 €	4 600 €	
	Centre d'Information Droits Femmes	6 358 €	6 485 €	
	AVIMEJ	3 000 €	3 000 €	
	Fédération des Centres Sociaux	2 573 €	2 600 €	
	Comité Départ. Accueil et Hébergement	600 €	600 €	

Bénéficiaires - C/ 6554 et C/658		Montant 2015	Montant 2016	Observations
	Mission Locale	43 129 €	43 130 €	
	ADVANCITY - Ville et Mobilité Durables	1 457 €	1 500 €	
	Complétons-nous - Cheval Quersioco d'Aurois	0 €	90 €	Pas d'appel de la subvention en 2014 et 2015

Communes de Moret Seine et Loing - C/65734		Montant Journées Enfant 2014	Montant Journées Enfants 2015	Observations
	ALSH - Accueil de Loisirs Sans Hébergement	5,67 €	5,67 €	Versement en N + 1
	Périscolaire - Matin et Soir (4 x 1/4 JE)	2,00 €	2,00 €	